

LIEU DU COLLOQUE

FIAP Jean Monnet
30 rue Cabanis
75014 Paris

• Accès

Métro Ligne 6 station Glacière
RER B station Denfert Rochereau

• Inscription

180 euros (ce tarif comprend l'inscription au colloque, l'ouvrage « Évaluer l'adoptabilité » et le déjeuner)

EFA est organisme de formation.
Demandez votre inscription sur le plan de formation de votre employeur.
Une convention de formation vous sera adressée.



INFORMATIONS COLLOQUE

Fédération Enfance & Familles d'Adoption
Service Formation
221 rue La Fayette
75010 Paris

Tel : 01 40 05 57 78
formationefa@adoptionefa.org

www.adoptionefa.org

Bulletin d'inscription téléchargeable sur le site :
www.adoptionefa.org

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner avant le 9 janvier 2011 à :
Enfance & Familles d'Adoption, 221 rue La Fayette, 75010 Paris

Nom :

Profession :

Adresse personnelle :

.....

e-mail (facultatif) :

Tarif : 180 € (inscription au colloque, ouvrage « Évaluer l'adoptabilité » et déjeuner inclus.)

Prise en charge de cette inscription

- Individuelle** (je joins un chèque de 180 € à l'ordre de EFA.)
- Employeur** (dès réception, une convention de formation sera adressée à votre employeur. L'inscription ne sera définitive qu'après signature de la convention.)

Nom et adresse de l'organisme auquel il faudra l'envoyer :

.....

.....

e-mail de l'organisme :

De L'ADOPTABILITÉ à L'ADOPTION

Colloque Enfance & Familles d'Adoption

FIAP Jean Monnet 75014 Paris → Lundi 24 janvier 2011

www.adoptionefa.org



PROGRAMME

- 9 h 00** → Introduction : État des lieux institutionnel
- 9 h 30** → Catherine SELLENET : La création de liens.
Pourquoi penser à un projet d'adoption pour un enfant ?
- 10 h 00** → Pascale SALVAGE : Vers une adoption plénière ou une adoption simple : les enjeux juridiques.
- 10 h 30** → Marie-Laure BOUET-SIMON : La loi de 2007, véritable changement pour les professionnels et pour les enfants confiés ?
Le bilan d'adoptabilité : son utilisation, ce qu'il apporte aux professionnels et aux enfants, les difficultés rencontrées.
- 11 h 00** → Sarah DROMART : Approche du travail en matière d'adoptabilité dans le département du Pas de Calais.
- 11 h 30** → Françoise HOT : Le Conseil de famille : Comment apprécier l'adoptabilité d'un enfant particulier ? Utiliser un bilan d'adoptabilité. Les liens du Conseil de famille avec le service adoption. Comment repérer des parents pour un enfant ? Quel projet pour les enfants dont l'adoption n'est pas réalisable ?
- 12 h 00** → **Pause déjeuner, sur place**
- 14 h 00** → Réjane LEFRANC : Les assistants familiaux : attachement et détachement. La participation aux prises de décision avec le service adoption et le Conseil de famille.
- 14 h 30** → Martine DUBOC : L'accompagnement des familles. L'accompagnement de l'enfant. Le passage et le rôle du passeur. L'accompagnement des équipes autour de l'adoption.
- 15 h 00** → Sandrine DEKENS : Rebondir après un échec d'adoption : le soutien de l'équipe adoption. Le nouveau projet pour l'enfant.
- 15 h 30** → Philippe LIEBERT : Pratique et philosophie de l'adoption en Angleterre.
- 16 h 00** → Echange avec la salle
- 17 h 00** → Clôture

LES INTERVENANTS

- **Marie-Laure BOUET-SIMON**, psychologue et responsable technique de l'Organisation Régionale de Concertation sur l'Adoption en Normandie (ORCAN)
- **Sandrine DEKENS**, psychologue clinicienne, coordinatrice du service Enfants en Recherche de Famille
- **Sarah DROMART**, conseiller socio-éducatif du conseil général du Pas-de-Calais
- **Martine DUBOC**, psychologue clinicienne, psychothérapeute
- **Françoise HOT**, membre d'un conseil de famille, formatrice Enfance & Familles d'Adoption
- **Réjane LEFRANC**, vice-présidente de l'association des Assistantes maternelles et famille d'accueil de Bolbec-Fécamp
- **Philippe LIEBERT**, psychologue, conseiller technique à l'Ase du Pas-de-Calais
- **Pascale SALVAGE**, professeur émérite de l'université de Grenoble (juriste)
- **Catherine SELLENET**, professeur en sciences de l'éducation à l'université de Nantes

DE L'ADOPTABILITÉ À L'ADOPTION Colloque Enfance & Familles d'Adoption

La loi de 2007 sur la protection de l'enfance prévoit l'examen annuel, par les services sociaux, de la situation de chaque enfant placé. Cet examen systématique devrait être l'occasion de s'interroger sur le statut de l'enfant, sur les mesures prises pour lui et par conséquent sur son avenir. Depuis quelques années, une large réflexion émerge autour de la notion d'adoptabilité et de la possibilité, pour certains enfants, de pouvoir bénéficier d'un projet d'adoption, laissant apparaître une demande de partage des pratiques et de mise en place de référentiels professionnels.

Étudier l'adoptabilité de l'enfant met en jeu une réflexion globale sur ses mécanismes et ses critères grâce à une approche pluridisciplinaire. Au-delà de la vérification juridique de l'adoptabilité de l'enfant, il importe de s'assurer des capacités psychiques de celui-ci à se détacher pour recréer des liens ainsi que de l'adhésion et des compétences de son entourage et des professionnels.

Dans le même temps, il est nécessaire de savoir repérer et d'accompagner les familles susceptibles d'adopter un enfant à besoins particuliers. Certaines de ces adoptions ne peuvent pas se réaliser ou aboutissent à un échec. Nous aborderons, en dernier lieu, le nécessaire soutien des équipes et l'accompagnement de l'enfant vers un autre projet.

Ce colloque est un approfondissement du colloque **Évaluer l'adoptabilité : la question du projet de vie de l'enfant** organisé par EFA en janvier 2010. Il sera l'occasion de vous remettre l'ouvrage "Évaluer l'adoptabilité" comprenant les principales interventions du colloque de 2010 complétées de nouvelles contributions.

Au-delà des interventions, un temps d'échanges sera laissé entre la salle et les intervenants.

LE PUBLIC

- professionnels de l'enfance
- travailleurs sociaux
- membres de Conseil de famille
- thérapeutes
- juristes
- étudiants

